



LES FOYERS DE LA CRÉATION
ORGANISME COMMUNAUTAIRE

Les Foyers De La Création

« Les Foyers de la Création » cherche à accueillir des personnes déficientes intellectuelles et autistes, dans nos 2 foyers de groupe aux :

- 1) 1110 Rue de Montmorency, Pointe-Saint-Charles 6 places à combler.**
- 2) 2000, boul. Saint-Joseph Est Montréal 2 places à combler.**

Les personnes accueillies seront logées, nourries et accompagnées dans le quotidien selon leurs besoins par des intervenants résidants sur les lieux, moyennant un montant de \$850 par mois.

T 514-903-9761

A 2000 St-Joseph Est, Montréal, H2H 1E4

@ <https://sites.google.com/site/foyersdelacreation/home>

RÉSIDENCE D'ACCUEIL

Nos résidences ont la capacité d'accueillir 20 personnes déficientes intellectuelles légères à moyennes, de 18 ans et plus, présentement nous avons 8 places à combler ces personnes vivront en permanence et recevront des services tels que l'accompagnement continu au quotidien. Trois intervenants (par résidence) sont sur les lieux dont un surveillant de nuit. Les parents signeront un contrat aux Foyers de la Création pour l'admission de leur enfant et paieront leur gîte et leur nourriture au coût de 850 \$ par mois.

L'environnement

Des personnes déficientes intellectuelles et autistes y seront accueillies pour vivre dans une atmosphère familiale. La résidence sera un lieu de vie pour ces personnes. Certaines d'entre elles auront déjà des activités de jour dans la communauté ou pourront encore faire partie de notre atelier .

Parmi les responsabilités envers l'utilisateur, l'organisme;

- + Offre une chambre individuelle pour chaque personne;
- + Fournit le gîte et le couvert;
- + Fournit le câble, l'internet et le téléphone;
- + Assure les services d'assistance ou de suppléance pour l'hygiène corporelle;
- + Procure une alimentation équilibrée;
- + Offre un encadrement adapté aux besoins;
- + Assure l'entretien de la literie et des vêtements personnels;
- + Fournit un service d'entretien ménager des lieux selon les règles d'hygiène en prévention des infections;
- + Assure en tout temps la présence d'un ou de plusieurs employés habilités à intervenir auprès des usagers, y compris dans des situations d'urgence, afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être;
- + Favorise l'utilisation des services de loisirs et des autres services disponibles dans la communauté de façon à intégrer l'utilisateur dans la vie communautaire;
- + Offre des activités quotidiennes de groupe, telles que des activités ludiques, physiques et spirituelles, de l'animation et des spectacles, dans la salle

- d'activités. L'organisation de ces activités est souple et répond, dans la mesure du possible, aux besoins individuels des usagers;
- ✚ Des rencontres communautaires pour tous nos membres deux fois par mois;
 - ✚ L'accompagnement chez le médecin;
 - ✚ Deux semaines de vacances en été.

Pour les personnes qui n'ont pas d'activités de jour en semaine, nous prévoyons leur offrir des activités sur place. Elles pourront avoir une salle pour les activités telles que pour l'art plastique, les ateliers de musique, etc.